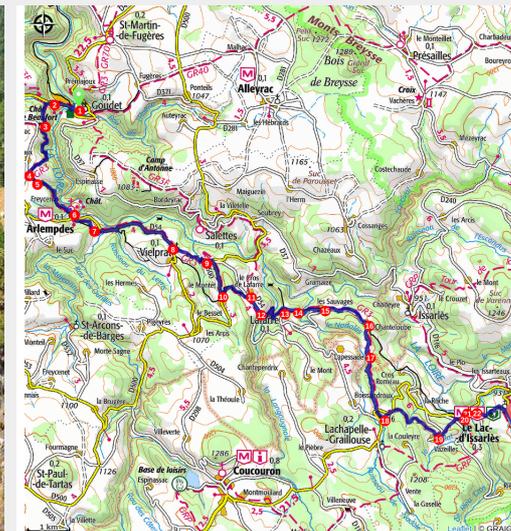


# Etape GR 3 Goudet - Lac d'Issarlès

Goudet



Vue sur le Château d'Arlempdes (Jérémy Mazet)



*De Goudet, et des ruines du château de Beaufort, ancienne forteresse xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> dominant quatre vallées, vous remonterez la Loire. Au détour d'un méandre, vous apercevrez l'imposant château d'Arlempdes perché sur son promontoire basaltique.*

## Arlempdes

Village classé « plus beau village de France » bâti sur un éperon rocheux dominant un méandre de la Loire. Son château est le premier château-fort en amont du fleuve et le dernier pour le randonneur qui remonte la Loire. À voir : château xi<sup>e</sup> et chapelle castrale surplombant la Loire et le village (panorama). Poterne xi<sup>e</sup> (vestige de l'enceinte fortifiée), église romane xiii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> (clocher à peigne), croix de pierre xv<sup>e</sup>.

## Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 5 h

Longueur : 23.4 km

Dénivelé positif : 1143 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Archéologie et histoire, Faune, Flore, Géologie, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Goudet

**Arrivée** : Lac d'Issarlès

**Balisage** :  GR

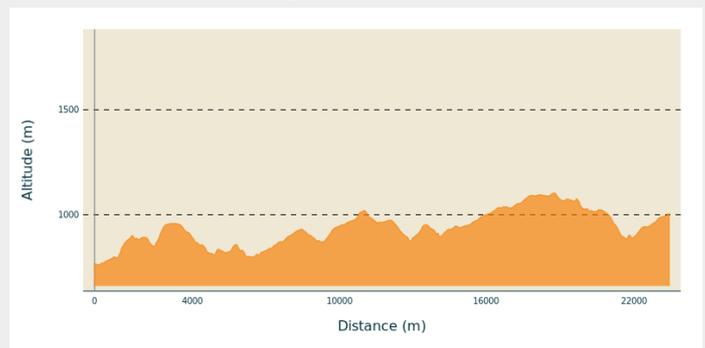
**Communes** : 1. Goudet

2. Arlempdes

3. Vielprat

4. Lafarre

## Profil altimétrique



Altitude min 760 m Altitude max 1103 m

1. À la mairie, tourner à droite, franchir le ruisseau de l'Holme, puis emprunter à droite le pont sur la Loire (761 m). Monter par la D 49 sur 500 m et arriver au parking, au pied du château de Beaufort
2. S'avancer à gauche vers le parking, puis emprunter le chemin à droite. Franchir le ruisseau des Fouragettes, gravir le chemin caillouteux qui s'élève en forêt et parvenir au croisement de la Faye (888 m).
3. Descendre à gauche et poursuivre à flanc de coteau dans la forêt. Après une descente, négliger le chemin à gauche et remonter à droite. Le chemin sort du bois et continue sur le plateau (956 m).
4. Prendre la route à gauche, dépasser la maison par la droite et continuer par la piste sur 150 m.
5. À l'orée du bois, quitter la piste pour le sentier à gauche. Il descend dans la forêt en dominant la Loire et passe au pied de coulées de lave. Franchir le ruisseau du Balai (780 m) et remonter à Arlempdes (833 m).
6. Sur la place du village (833 m), prendre la D 54 à gauche. Après le virage, monter par le sentier à droite. Il vire à droite en sous-bois et se maintient à flanc.
7. À l'intersection, descendre par le chemin à gauche. En bas, tourner à gauche le long du vallon. Emprunter la D 54 à droite sur 2 km. Elle s'élève à flanc.
8. Juste avant l'église de Vielprat, à la croix, bifurquer sur le chemin herbeux à gauche. Il descend dans le vallon, puis remonte à Largier (901 m).
9. Juste après la fontaine, monter à droite par le sentier, puis grimper tout droit entre les deux maisons et continuer par le chemin herbeux. En haut, emprunter la D 500 à droite sur 900 m.
10. À l'orée du bois (980 m), avant Le Besset, monter par le large chemin à gauche. Il franchit un collet, puis redescend. En bas, prendre la route à gauche et arriver au carrefour du Cros-de-Lafarre (962 m).

- Laisser le hameau en face et prendre la D 54 à droite sur 500 m.
- 11.
  12. S'engager à gauche sur le chemin herbeux qui dessine un lacet. Continuer la descente par la petite route à gauche sur 450 m. Avant le portail, descendre en épingle sur le chemin herbeux à droite, franchir la passerelle sur la Langougnole (870 m) et remonter par le chemin en longs lacets jusqu'aux premières maisons de Lafarre (950 m).
  13. Ne pas entrer à droite dans le village, mais prendre la route à gauche. À la croix (951 m), elle vire à droite et se prolonge en piste.
  14. S'engager à droite sur le chemin herbeux qui descend en sous-bois. Franchir le pont (900 m) et continuer sur l'autre versant. Le chemin sort du bois et arrive aux Sauvages (946 m).
  15. Traverser la route et poursuivre par le sentier en face. Il reste en contrebas de la route. Au bout, emprunter la piste à gauche sur 70 m, puis s'engager sur le sentier à droite ( > parfois boueux !), à nouveau en contrebas de la route. Après un lacet, prendre la route à gauche et entrer dans Chanteloube (1 010 m).
  16. À la croix, monter à droite par la piste. À la fourche, se diriger à droite, puis continuer par la piste à gauche. Après 70 m, elle oblique à gauche, traverse le bois, se poursuit plein sud et dépasse une maison isolée.
  17. Rester sur la voie principale à gauche. Elle s'élève en pente douce (le GR® quitte le département de Haute-Loire pour celui de l'Ardèche) et franchit un collet pour passer entre deux mamelons boisés. Traverser la D 16 (1 089 m) et monter par le sentier en face dans le bois.
  18. À la croisée (1 102 m), descendre par le chemin à gauche. Longer la D 16 puis le délaissé de route sur 150 m avant de monter par le chemin en sous-bois. Il change de versant en laissant un chemin à droite puis descend à flanc, sort de la forêt et arrive à Vazeilles (1 020 m).
  19. Descendre par la route à gauche sur 220 m. À l'entrée du virage à gauche, continuer tout droit par le chemin sur 50 m, puis dévaler le chemin à gauche dans la lande. Couper la route et poursuivre la descente par le sentier. Emprunter la D 16 à droite, franchir le pont sur le Vallat et dépasser la maison de Chazannes.
  20. Franchir tout droit le pont de la Borie sur la Loire (885 m).
  21. Au bout du pont, descendre par la petite route à droite. Elle franchit la Veyradeyre et arrive au Moulin-du-Lac.
  22. Monter par la route à gauche. Dans le virage, laisser en face la piste qui mène à Bonnaud et continuer par la route. Aux maisons, tourner deux fois à droite et poursuivre tout droit pour passer en contrebas du village. Déboucher au bord du lac d'Issarlès (1 006 m). Longer la D 106 à gauche sur 70 m.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Parking conseillé

Se garer dans le bourg